



ACTE de CANDIDATURE au COMITE de l'ESSONNE

Assemblée Générale Ordinaire du 17 novembre 2024

NOMPRENOM

Date et lieu de Naissance

LICENCE N°

CLUB.....

DOMICILE.....

.....

Déclare déposer ma candidature au Conseil d'Administration du Comité de l'Essonne et remplir toutes les conditions définies par l'article 9.2.3 des statuts de la F.F.N.:

« Ne peuvent être élues membres d'une instance dirigeante :

- les personnes de nationalité française condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales ;*
- les personnes de nationalité étrangère condamnées à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales;*
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;*
- les personnes ne remplissant pas l'obligation légale d'honorabilité des encadrants et dirigeants dans le milieu du sport fixée par les articles L212-1, L212-9 et L322-1 du Code du sport et contrôlée via les conditions fixées à l'article 21.2. »*

Les candidates et les candidats doivent être licencié(e)s à la Fédération Française de Natation sur le territoire du Comité Départemental intéressé."

à.....

le

SIGNATURE:

- à retourner au secrétariat du Comité de l'Essonne
62 bis Bd Charles de Gaulle – 91540 MENNECY
Ou par mail : comite91.natation@wanadoo.fr

17 novembre 2024 dernier délai